

ATTESTATION EMPLOYEUR DESTINÉE À France Travail

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

Unédic

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à France Travail :

- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi et qu'au terme de son inscription l'attestation employeur lui est demandée (le salarié effectuera sa demande sur le site internet de France Travail : www.francetravail.fr);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par France Travail le 04/06/2025 22:11. N° d'ordre 250604202134940 N° Réf WSCI7PjWFV5dZJOJ4Q-my9J - 1

Logiciel utilisé SILAEXPERT - Norme : P25V01 reconstituée à partir des déclarations DSN

1. L'employeur

Nom et adresse :

Téléphone : 04 50 64 00 36

ALTAIRRE

Statut juridique : SAS

71 Route des Meandres

N° SIRET : 4 0 2 3 6 6 9 5 9 0 0 0 0 4 5

7 4 2 3 0 LA BALME DE THUY

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé :

Code APE/NAF : 3 3 2 0 C

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé :

Ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion :

Code d'affectation :

N° interne employeur public :

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Employeur ayant adhéré à titre irrévocable

Date d'adhésion :

Statut du salarié :

stagiaire

titulaire

non titulaire

2. Le salarié

Mme M

Nom de famille (nom de naissance) : DUBOST

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Prénom (s) : Côme

Adresse : 69 Avenue du Général de Gaulle

Code postal : 7 4 2 0 0

Commune : THONON LES BAINS

NIR (n° de Sécurité sociale) : 1 9 1 0 5 4 2 2 1 8 4 7 5

Date de naissance : 1 4 0 5 1 9 9 1

Lieu de naissance : SAINT ETIENNE

Ressortissant : français

UE

EEE

Suisse

hors UE et EEE

Niveau de qualification* : autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) 3 0 Statut cadre ou assimilé : oui non

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

- Régime AGIRC-ARRCO CRPN Autres (précisez) : _____

IRCANTEC CNBF

■ En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) :

■ Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? oui non

4. emploi

■ Durée d'emploi salarié du 0 2 0 5 2 0 2 3 au 0 4 0 6 2 0 2 5

- Date de fin initiale du CDD (à préciser obligatoirement si la date de rupture du contrat est antérieure à la date fixée initialement)

■ Dernier emploi tenu : BE Ingénieur BE Automatisme ou Int Dernier lieu de travail (pays) : LA BALME DE THUY

Dépt.

■ Ancienneté dans l'entreprise : moins d'1 an entre 1 an et moins de 2 ans

■ Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle : 3 0 0 4 2 0 2 5

Effectué du 04/06/2023 au 04/06/2023

(motif) :

■ Catégorie d'emploi particulier :

- travailleur à domicile employé de maison assistant(e) maternel(le), garde d'enfant

autre (préciser) _____

■ Horaire de travail : Jour

- salari^e au forfait oui non Précisez : convention de forfait en heures convention de forfait en jours

hebdomadaire mensuel annuel

mensuel

annuel

- dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective :

21-67

- du salarió :

21-67

- motif en cas de différence : travail à temps partiel

travail à temps partiel

autre motif (pécisez) :

4. emploi

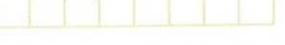
■ Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée

■ Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
 contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) :

■ Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :

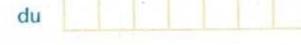
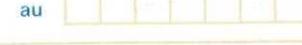
Congé sabbatique du  au 

Congé sans solde et assimilé du  au 

Période de disponibilité des trois fonctions publiques du  au 

Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...) du  au 

■ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 55 ans et plus au moment de la fin de contrat :

Arrêt maladie du  au 
du  au 
du  au 
du  au 
 Congé maternité du  au 
 Congé paternité du  au 
 Congé d'adoption du  au 
 Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du  au 
 Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :
du  au 
du  au 
du  au 
du  au 

4. emploi

du au

du au

du au

Autre(s) motif(s) (précisez le motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

du au

du au

du au

Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG membre/Pdt du Directoire

membre du Cons. de surveillance pdt d'une association membre d'un GIE associé/actionnaire

autre (précisez) :

5. motif de la rupture du contrat de travail

licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire

départ à la retraite à l'initiative du salarié

licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement

rupture conventionnelle

licenciement pour motif économique

prise d'acte de la rupture de contrat de travail

licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle

démission

licenciement pour fin de chantier ou d'opération

fin de contrat d'apprentissage

licenciement pour autre motif,

rupture pour force majeure ou fait du prince
 rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage

(précisez) :

autre rupture pour raison économique

rupture anticipée du CDD pour faute grave

(Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)

fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

refus de CDI¹

rupture conventionnelle collective

fin de mission d'intérim

rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité

rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail

licenciement du collaborateur parlementaire
(Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)

fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur

démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)

fin de période d'essai à l'initiative du salarié

rupture conventionnelle (fonction publique)

rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur

autre motif :

rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié

(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

mise à la retraite par l'employeur

¹ Si au terme du CDD ou du contrat de mission intérimaire, vous avez proposé un CDI qui n'a été refusé, cochez la case "refus de CDI"

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

	Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5
01	02/05/2023	31/05/2023	31/05/2023	18 jour(s)	2590.91
02	01/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	22 jour(s)	3166.67
03	01/07/2023	31/07/2023	31/07/2023	20 jour(s)	3166.67
04	01/08/2023	31/08/2023	31/08/2023	22 jour(s)	3166.67
05	01/09/2023	30/09/2023	30/09/2023	21 jour(s)	3166.67
06	01/10/2023	31/10/2023	31/10/2023	11 jour(s)	1583.34
07	01/11/2023	30/11/2023	30/11/2023	14 jour(s)	2015.15
08	01/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	20 jour(s)	3166.67
09	01/01/2024	31/01/2024	31/01/2024	22 jour(s)	3166.67
10	01/02/2024	29/02/2024	29/02/2024	21 jour(s)	3166.67
11	01/03/2024	31/03/2024	31/03/2024	21 jour(s)	3166.67
12	01/04/2024	30/04/2024	30/04/2024	21 jour(s)	3166.67
13	01/05/2024	31/05/2024	31/05/2024	20 jour(s)	3166.67
14	01/06/2024	30/06/2024	30/06/2024	20 jour(s)	3166.67
15	01/07/2024	31/07/2024	31/07/2024	23 jour(s)	3166.67
16	01/08/2024	31/08/2024	31/08/2024	22 jour(s)	3166.67
17	01/09/2024	30/09/2024	30/09/2024	21 jour(s)	3166.67
18	01/10/2024	31/10/2024	31/10/2024	23 jour(s)	3166.67
19	01/11/2024	30/11/2024	30/11/2024	21 jour(s)	3166.67
20	01/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	22 jour(s)	3166.67
21	01/01/2025	31/01/2025	31/01/2025	23 jour(s)	3166.67
22	01/02/2025	28/02/2025	28/02/2025	20 jour(s)	3166.67
23	01/03/2025	31/03/2025	31/03/2025	21 jour(s)	3166.67
24	01/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	22 jour(s)	3166.67
25	01/05/2025	31/05/2025	31/05/2025	22 jour(s)	3166.67
26	01/06/2025	04/06/2025	04/06/2025	3 jour(s)	431.82
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1 au 2	Date de paiement 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5
36				
37				
38				
39				
40				

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13 ^e mois, rachat de compte épargne-temps, prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité...)	Date de paiement	Montant servant aux calculs des droits de l'assurance chômage
01		
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant : 4671.73 EUR

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle :

et précisez le nombre de jours ouvrables : 31

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture : 1781.25 EUR

■ Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : 1781.25 EUR
dont indemnités :

légale de licenciement 1781.25 EUR
(Art. L. 1234-9 du C. du T.)

minimale de rupture conventionnelle EUR
(Art. L. 1237-13 du C. du T.)
Montant correspondant à celui de l'indemnité
légale de licenciement

de fin de contrat à durée déterminée EUR

de fin de mission EUR

de départ à la retraite EUR

spéciale de licenciement EUR

spécifique de licenciement EUR
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)

due aux journalistes EUR

légale de clientèle EUR

légale due au personnel navigant de l'aviation civile EUR

versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T. EUR

compensatrice de compte épargne temps (CET) EUR

due en raison d'un sinistre EUR

autres indemnités légales EUR

■ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : EUR

■ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : EUR

Une transaction est-elle en cours ? oui non

* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à France Travail.

7. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : SONJON

(prénom) : Jean-Marc

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant
 responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : Président

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : licenciement pour motif économique

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À La Balme de Thuy le : 04/06/2025

Signature

Cachet de l'entreprise

Personne à joindre concernant cette attestation :

Elsa MONCORGE

Email : Elsa-moncorge@eurex.fr

Téléphone : 04.72.75.49.00

ALTAIRE
ZA des îles - 71 route des Méandres
74230 La Balme de Thuy
Tél. 04 50 64 00 36
SAS au capital de 150 000 €
402 366 959 RCS Annecy

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR INTERNET**

www.francetravail.fr - m'inscrire / me réinscrire.

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de France Travail. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.